



**ORDRE DU JOUR**  
Séance extraordinaire  
au Pavillon Wilson à 19h00  
23 janvier 2024

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Parole au public (1<sup>re</sup> période) ;
4. Intention – Participation de la Ville de Coteau-du-Lac au Centre Sportif Soulanges ;
5. Adoption. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 ;
6. Autorisation de signature pour une demande d'aide financière au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – volet 2;
7. Acceptation. Contrat gré à gré pour l'achat de mobilier de bureau à l'hôtel de ville – Phase I ;
8. Embauche. Conseillère en environnement. Poste temporaire de 3 mois;
9. Parole au public (2<sup>e</sup> période) ;
10. Levée de la séance